



AAF Insight Euro ESG Corporate Bonds

Publication des produits sur le site Web



Résumé

Pas d'objectif d'investissement durable

ABN AMRO Funds Insight Euro ESG Corporate Bonds (le « Compartiment ») promeut des caractéristiques environnementales ou sociales, mais n'a pas pour objectif l'investissement durable.

Caractéristiques environnementales/sociales

L'analyse des facteurs ESG est systématiquement intégrée au processus de prise de décision d'investissement du Compartiment. Le Gestionnaire d'investissement externe définit l'intégration ESG comme le processus de reconnaissance de la matérialité financière (ou sens) des facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance d'entreprise dans le cadre du processus d'investissement. Le Compartiment promeut à la fois des caractéristiques environnementales et sociales. Sur le plan environnemental, le Compartiment favorise la gestion du risque climatique. Les caractéristiques sociales promues par le Compartiment se concentrent à l'échelle mondiale sur les droits humains, les normes de travail ainsi que la diversité, l'équité et l'inclusion.

Stratégie d'investissement

L'approche du Gestionnaire d'investissement externe commence par la définition d'un univers d'investissement optimisé sur le plan ESG, qui exclut les émetteurs jugés non durables (comme décrit plus loin). À ce stade, les derniers 40 % des émetteurs de l'univers mondial sont supprimés. Au sein de l'univers optimisé, le Gestionnaire d'investissement externe sélectionne les titres en fonction de critères financiers, ainsi que de critères ESG. Chaque émetteur est évalué au moyen d'une analyse de crédit fondamentale et reçoit une notation ESG axée sur le risque et calculée en interne par le Gestionnaire d'investissement externe. Les émetteurs dont la notation ESG est inférieure ou égale à 3,6 se situent sous le seuil du 40^e centile (les notations sont comprises entre 1 et 5, 1 étant la meilleure note et 5 la plus mauvaise). Tout émetteur dont la note est plus mauvaise que 3,6 (à savoir plus de 3,6) devra obtenir une note de dynamique ESG positive (expliquée ci-dessous), indiquant que la société est sur une trajectoire d'amélioration en matière d'ESG, afin d'être pris en considération pour l'investissement.

L'analyse ESG est un cadre quantitatif qui intègre efficacement les recherches des analystes du Gestionnaire d'investissement externe et qui, complété par des données provenant de multiples fournisseurs de données tiers, génère une notation ESG et un signal de dynamique pour une vaste gamme d'entités. Le Gestionnaire d'investissement externe intègre des données ESG brutes issues de quatre ensembles de données ESG complets, à savoir : MSCI, Sustainalytics, VigeoEiris et les indicateurs climat et eau de CDP.

Le Gestionnaire d'investissement externe utilise également les références des entités juridiques de Bloomberg pour les ensembles de données sur le risque de crédit afin d'associer les données ESG à tous les émetteurs au sein d'un arbre de risque de crédit. Les données brutes provenant de ces fournisseurs de données sont ensuite cartographiées et se voient attribuer des identifiants de société mondiale et de société mère ultime avant d'être ajoutées à la base de données ESG du Gestionnaire d'investissement externe. Chaque indicateur contribuant à la notation ESG d'un émetteur comporte deux éléments clés (i) un score qui évalue la performance de l'émetteur pour cet indicateur, (ii) une pondération qui évalue la matérialité de l'indicateur pour l'émetteur.

Proportion d'investissement

Le Compartiment prévoit d'investir au moins 80 % de son actif net dans des actifs qui ont été déterminés comme « éligibles » selon le processus ESG en place (d'où des investissements alignés sur les caractéristiques environnementales et sociales promues). Par conséquent, jusqu'à 20 % des investissements peuvent ne pas être alignés sur ces caractéristiques.

Surveillance des caractéristiques environnementales/sociales

Lorsque la Société de gestion délègue une partie de la gestion du Compartiment à des Gestionnaires d'investissement externes, les contrôles sont effectués à deux niveaux. Pour les contrôles avant négociation, les Gestionnaires d'investissement externes effectuent des contrôles en utilisant leurs propres cadres ainsi que les directives fournies par la Société de gestion. Pour les contrôles après négociation, ceux-ci sont réalisés à la fois au niveau des Gestionnaires d'investissement externes et de la Société de gestion, chacun utilisant ses propres cadres.

Le Gestionnaire d'investissement externe utilise (i) les avertissements avant négociation qui apparaissent dans le système de négociation avant la négociation pour informer les gestionnaires de fonds d'une interdiction ou d'une limite (ii) les avertissements après négociation (iii) la supervision de la pertinence des critères utilisés pour répondre aux caractéristiques promues. La Société de gestion, par l'intermédiaire de son équipe Business Control & Oversight, effectue des contrôles périodiques a posteriori pour veiller à la conformité du Compartiment avec les engagements pris. Si la Société de gestion détecte un « élément non conforme », son équipe Business Control & Oversight l'analysera d'abord et engagera le dialogue avec le Gestionnaire d'investissement externe si nécessaire.

Sources des données et traitement

La principale source d'information du Gestionnaire d'investissement externe provient (i) de fournisseurs de données externes, y compris des fournisseurs de données ESG tiers, des universités, des agences, des initiatives et des ONG, (ii) des émetteurs concernés, y compris toute information publique concernant ces émetteurs et (iii) des données internes obtenues par les analystes du Gestionnaire d'investissement externe ou les équipes de recherche axées sur le développement durable.

La Société de gestion surveille la réalisation des caractéristiques environnementales et/ou sociales du Compartiment en faisant appel à ses propres fournisseurs de données. La Société de gestion utilise trois fournisseurs de données externes comme sources principales. Une fois recueillies à partir de ces sources, les données sont intégrées et stockées dans l'outil interne « front-to-back » et/ou disponibles dans le système de gestion des données dédié de la Société de gestion (qui obtient directement et en continu les données des fournisseurs). Les informations sont également disponibles via des portails dédiés développés par des fournisseurs de données externes, dont l'accès est limité à des utilisateurs spécifiques de la Société de gestion.

Recherche raisonnable

La Société de gestion effectue des audits préalables pour la sélection des stratégies déléguées ainsi que pour les fonds d'investissement à capital variable. L'équipe d'analystes Recherche raisonnable en gestion (RRG) identifie et sélectionne des stratégies d'investissement de haute qualité et surveille l'univers des stratégies approuvées. L'équipe RRG se concentre sur tous les éléments liés à l'investissement et au développement durable d'une stratégie d'investissement. L'analyse approfondie de la Société de gestion est basée sur une « approche 5-P » : Parent, Personnes, Processus, Portefeuille et Performances. Chacun des aspects ci-dessus est évalué et conduit à une évaluation finale de la stratégie. Dans le cadre du processus de surveillance, l'équipe RRG examine périodiquement la performance de la stratégie pour s'assurer qu'elle reste alignée sur le style d'investissement du portefeuille. L'équipe ESG assiste l'équipe RRG dans l'examen du processus et des méthodologies mis en place par les Gestionnaires d'actifs externes lorsqu'elle examine les questions ESG et de durabilité. L'équipe ESG fournit des commentaires qualitatifs pendant la phase de sélection et soutient l'équipe RRG tout au long de son processus d'analyse, en utilisant l'approche « 5-P » susmentionnée. En outre, au cours de la phase de suivi, l'équipe ESG surveillera les caractéristiques et la performance du Compartiment par rapport aux caractéristiques environnementales et/ou sociales définies (y compris l'examen d'investissements sous-jacents).



Aucun objectif d'investissement durable

Ce produit financier promeut des caractéristiques environnementales ou sociales, mais n'a pas d'objectif d'investissement durable.



Caractéristiques environnementales/sociales du produit financier

L'analyse des facteurs ESG est systématiquement intégrée au processus de prise de décision d'investissement d'ABN AMRO Funds Insight Euro ESG Corporate Bonds (le « Compartiment »). Le Gestionnaire d'investissement externe définit l'intégration ESG comme le processus de reconnaissance de la matérialité financière (ou sens) des facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance d'entreprise dans le cadre du processus d'investissement. Le Compartiment utilisera une sélection de titres conformes aux critères de responsabilité ESG d'ABN AMRO Investment Solutions (la « Société de gestion »). Pour être retenus, les Gestionnaires d'investissement externes doivent se conformer aux normes de qualité de la Société de gestion et suivre un processus de sélection qualitative. Ce processus repose sur l'analyse approfondie de la politique de responsabilité sociale d'entreprise du Gestionnaire d'investissement externe ainsi que de ses points forts en matière de développement durable, reposant sur l'analyse des professionnels ESG, la philosophie et le processus d'investissement. En vertu des critères de responsabilité ESG de la Société de gestion, le Gestionnaire d'investissement externe s'engage à appliquer des filtres négatifs et positifs ainsi qu'à prendre des mesures d'engagement si nécessaire. Le Compartiment est composé d'émetteurs qui sont soit des leaders dans les bonnes pratiques ESG, soit attractifs en raison de leur progression sur les questions ESG.

Le Compartiment promeut à la fois des caractéristiques environnementales et sociales. Sur le plan environnemental, le Compartiment favorise la gestion du risque climatique. Les caractéristiques sociales promues par le Compartiment se concentrent à l'échelle mondiale sur les droits humains, les normes de travail ainsi que la diversité, l'équité et l'inclusion.

Aucun indice de référence n'a été désigné dans le but d'atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le Compartiment.



Stratégie d'investissement

Description de la stratégie

L'approche du Gestionnaire d'investissement externe commence par la définition d'un univers d'investissement optimisé sur le plan ESG, qui exclut les émetteurs jugés non durables (comme décrit plus loin). À ce stade, les derniers 40 % des émetteurs de l'univers mondial sont supprimés. Au sein de l'univers optimisé, le Gestionnaire d'investissement externe sélectionne les titres en fonction de critères financiers, ainsi que de critères ESG. Chaque émetteur est évalué au moyen d'une analyse de crédit fondamentale et reçoit une notation ESG axée sur le risque et calculée en interne par le Gestionnaire d'investissement externe. Les émetteurs dont la notation ESG est inférieure ou égale à 3,6 se situent sous le seuil du 40^e centile (les notations sont comprises entre 1 et 5, 1 étant la meilleure note et 5 la plus mauvaise). Tout émetteur dont la

note est plus mauvaise que 3,6 (à savoir plus de 3,6) devra obtenir une note de dynamique ESG positive (expliquée ci-dessous), indiquant que la société est sur une trajectoire d'amélioration en matière d'ESG, afin d'être pris en considération pour l'investissement.

L'analyse ESG est un cadre quantitatif qui intègre efficacement les recherches des analystes du Gestionnaire d'investissement externe et qui, complété par des données provenant de multiples fournisseurs de données tiers, génère une notation ESG et un signal de dynamique pour une vaste gamme d'entités. Le Gestionnaire d'investissement externe intègre des données ESG brutes issues de quatre ensembles de données ESG complets, à savoir : MSCI, Sustainalytics, VigeoEiris et les indicateurs climat et eau de CDP. Le Gestionnaire d'investissement externe utilise également les références des entités juridiques de Bloomberg pour les ensembles de données sur le risque de crédit afin d'associer les données ESG à tous les émetteurs au sein d'un arbre de risque de crédit. Les données brutes provenant de ces fournisseurs de données sont ensuite cartographiées et se voient attribuer des identifiants de société mondiale et de société mère ultime avant d'être ajoutées à la base de données ESG du Gestionnaire d'investissement externe. Chaque indicateur contribuant à la notation ESG d'un émetteur comporte deux éléments clés (i) un score qui évalue la performance de l'émetteur pour cet indicateur, (ii) une pondération qui évalue la matérialité de l'indicateur pour l'émetteur.

Les deux ensembles de données sont ensuite associés à un ou plusieurs « piliers » ESG, comme indiqué ci-dessous ; ces piliers ont des pondérations différentes selon le secteur d'activité de l'émetteur. Pour générer une pondération et un score au niveau des questions clés, le Gestionnaire d'investissement externe combine les données des analystes de crédit avec les moyennes des tiers. Les points de vue des analystes sur la matérialité des questions clés auxquelles chaque groupe de secteurs d'activité est confronté sont fusionnés avec les points de vue des fournisseurs de données, et la moyenne des valeurs est calculée. Pour s'assurer que les notations ESG du Gestionnaire d'investissement externe sont basées sur une bonne couverture des données, le Gestionnaire d'investissement externe n'inclut que les bilans qui (i) ont des données sous chaque pilier E, S et G, qui sont basés sur (ii) cinq points de données distincts et qui (iii) ont plus de cinq champs de fournisseurs de données distincts. Cette méthodologie de notation produit deux notations distinctes pour chaque émetteur : une notation ESG globale et un signal de dynamique. La notation ESG globale est conçue pour indiquer la performance d'un émetteur par rapport à ses pairs. Le Gestionnaire d'investissement externe calcule le centile de chaque émetteur sur la base des notations ESG brutes au sein de chaque groupe sectoriel Global Industry Classification Standard (GICS) et attribue la notation ESG finale (entre 1 et 5, 1 étant la meilleure note et 5 la pire). L'indicateur de dynamique tient compte des scores ESG globaux des cinq dernières années et détermine une évolution moyenne en glissement annuel, pondérée par les données les plus récentes. Sur la base de ces données, un score de dynamique, entre -2 et +2, est attribué.

Pratiques de bonne gouvernance

Dans le cadre de sa « bonne politique de gouvernance », la Société de gestion du Compartiment identifie les sociétés qui ne respectent pas les bonnes pratiques de gouvernance. Les sociétés qui ne suivent pas des pratiques de bonne gouvernance sont exclues de l'univers d'investissement initial du Compartiment. La source de données utilisée pour tous les critères mentionnés ci-dessous et pour définir le test réussite-échec en matière de gouvernance de la Société de gestion est Sustainalytics.

Composant SFDR	Indicateur	Critères d'exclusion	Description
Structure de gestion saine	Pacte mondial des Nations Unies - Principe 10	Statut Liste de surveillance et Non conforme	Le Principe 10 du Pacte mondial des Nations Unies est lié à la lutte contre la corruption et les actes de corruption et stipule que les entreprises doivent lutter contre la corruption sous toutes ses formes, y compris l'extorsion et la corruption.
	Évaluation des controverses en matière de gouvernance	Niveaux élevés et sévères (équivalents aux niveaux 4/5 et 5/5)	Dans le cadre de l'évaluation des controverses, les sujets suivants sont abordés : irrégularités comptables, corruption et actes de corruption, pratiques anticoncurrentielles, sanctions et composition du conseil d'administration.

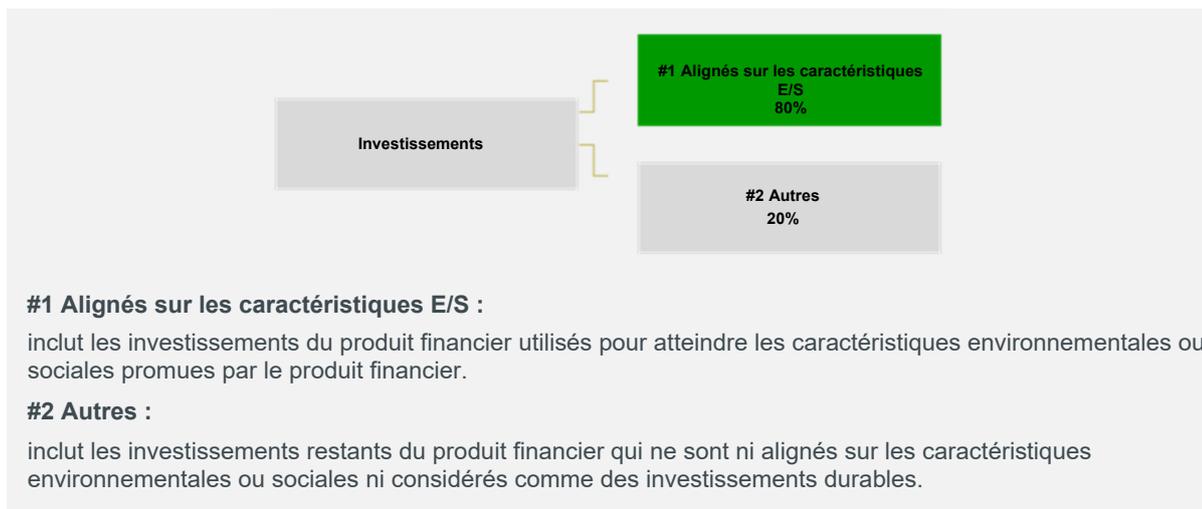
Relations avec les collaborateurs	Pacte mondial des Nations Unies - Principes 3, 4, 5 et 6	Statut Liste de surveillance et Non conforme	Les Principes 3, 4, 5 et 6 du Pacte mondial des Nations Unies sont liés aux conditions de travail. Ces principes stipulent que les entreprises doivent respecter la liberté d'association et la reconnaissance effective du droit à la négociation collective, l'élimination de toutes les formes de travail forcé et obligatoire, l'abolition effective du travail des enfants et l'élimination de la discrimination en matière d'emploi et d'occupation.
	Évaluation des controverses sociales	Niveaux élevés et sévères (équivalents aux niveaux 4/5 et 5/5)	Dans le cadre de l'évaluation des controverses, les sujets suivants sont inclus : liberté d'association, travail des enfants/forcé, santé et sécurité, relations communautaires, respect des droits humains, normes de travail, discrimination et harcèlement.
Conformité fiscale	Évaluation des controverses en matière de gouvernance	Niveaux élevés et sévères (équivalents aux niveaux 4/5 et 5/5)	Dans le cadre de l'évaluation des controverses, l'évitement fiscal et l'évasion fiscale sont pris en compte.
Rémunération du personnel	Évaluation des controverses en matière de gouvernance	Niveaux élevés et sévères (équivalents aux niveaux 4/5 et 5/5)	Dans le cadre de l'évaluation des controverses, la rémunération est prise en compte.



Proportion des investissements

Le Compartiment investit au moins 80 % de son actif net dans des actifs qui ont été déterminés comme « éligibles » selon le processus ESG en place (d'où des investissements alignés sur les caractéristiques environnementales et sociales promues (#1 Alignés sur les caractéristiques E/S).

Jusqu'à 20 % des investissements ne sont pas alignés sur ces caractéristiques (#2 Autres). Le terme « #2 Autres » inclut les instruments dérivés, les dépôts bancaires à vue, y compris les espèces détenues sur des comptes courants auprès d'une banque accessible à tout moment. Ils sont utilisés à des fins d'investissement, de couverture et de gestion efficace du portefeuille. Il n'existe aucune garantie environnementale ou sociale minimale associée à ces investissements. Une description plus détaillée de l'allocation d'actifs spécifique de ce Compartiment est disponible dans le prospectus.



Surveillance des caractéristiques environnementales ou sociales

Lorsque la Société de gestion délègue une partie de la gestion du Compartiment à des Gestionnaires d'investissement externes, les contrôles sont effectués à deux niveaux. Pour les contrôles avant négociation, les Gestionnaires d'investissement externes effectuent des contrôles en utilisant leurs propres cadres ainsi que les directives fournies par la Société de gestion. Pour les contrôles après négociation, ceux-ci sont réalisés à la fois au niveau des Gestionnaires d'investissement externes et de la Société de gestion, chacun utilisant ses propres cadres.

- Le Gestionnaire d'investissement externe : La surveillance et la supervision de la performance du Compartiment par rapport aux caractéristiques environnementales et sociales promues et les indicateurs de durabilité utilisés pour mesurer la réalisation des caractéristiques environnementales ou sociales sont assurées tout au long du cycle de vie du Portefeuille par le biais d'un examen régulier dans un forum de gouvernance interne qui utilise une combinaison de données internes et externes pour évaluer le positionnement. Les mécanismes de contrôle internes utilisés sont les suivants :
 - Les avertissements avant négociation qui apparaissent dans le système de négociation avant la négociation pour informer les gestionnaires de fonds d'une interdiction ou d'une limite.
 - Les avertissements après négociation seront également examinés par l'équipe de surveillance et feront l'objet d'un processus de remontée, le cas échéant.
 - La supervision de la pertinence des critères utilisés pour répondre aux caractéristiques promues est assurée par le groupe d'investissement responsable, un groupe de gouvernance au sein du Gestionnaire d'investissement externe qui assure la mise en œuvre efficace de la recherche raisonnable ESG.
 - La supervision des listes d'exclusions internes est assurée par le Groupe Insight Ratings and Exclusions (« REG »), qui est un Comité de gouvernance au sein du Gestionnaire d'investissement.

- Société de gestion : Le suivi des caractéristiques environnementales ou sociales du produit d'investissement est assuré par un cadre de contrôle dédié. La Société de gestion, par l'intermédiaire de son équipe Business Control & Oversight, effectue des contrôles périodiques a posteriori pour veiller à la conformité du Compartiment avec les engagements pris. Si la Société de gestion détecte un « élément non conforme », son équipe Business Control & Oversight l'analysera d'abord et engagera le dialogue avec le Gestionnaire d'investissement externe si nécessaire. Selon la nature de la non-conformité,

l'équipe ESG de la Société de gestion peut décider de la surveiller à l'aide de sa « Liste de surveillance ESG » exclusive. Si la non-conformité persiste au fil du temps, un processus de remontée est mis en place par la Société de gestion pour garantir un plan de correction en temps voulu et dans le meilleur intérêt des actionnaires.



Méthodologies

L'analyse ESG est systématiquement intégrée au processus de prise de décision d'investissement. Dans son cadre de travail ESG, la Société de gestion utilise les indicateurs de durabilité suivants pour mesurer la réalisation de chacune des caractéristiques environnementales ou sociales promues par le Compartiment :

- Absence de sociétés qui ne répondent pas aux critères définis dans la liste d'exclusion de la Société de gestion et qui sont jugées incompatibles avec la promotion des caractéristiques E/S (p. ex. tabac, armes controversées).
- Évaluation du niveau de controverse - l'implication dans des controverses est une mesure clé des performances ESG. L'évaluation du niveau de controverse reflète dans quelle mesure une société est impliquée dans des polémiques et la façon dont elle gère ces polémiques.
- Conformité au Pacte mondial des Nations Unies - Le Pacte mondial des Nations Unies est la plus grande initiative en matière de durabilité des entreprises au monde visant à encourager ces acteurs et les sociétés du monde entier à adopter des politiques durables et socialement responsables, et à rendre compte de leur mise en œuvre. Le Pacte mondial des Nations Unies est un cadre fondé sur des principes pour les entreprises, qui énonce dix principes dans les domaines des droits humains, du travail, de l'environnement et de la lutte contre la corruption. Les dix principes du Pacte mondial des Nations Unies sont issus de : la Déclaration universelle des droits de l'homme, la Déclaration de l'OIT relative aux principes et droits fondamentaux au travail, la Déclaration de Rio sur l'environnement et le développement et la Convention des Nations Unies contre la corruption.
- Scores de risque ESG : les scores de risque ESG mesurent l'exposition d'une entreprise aux risques ESG importants spécifiques à un secteur et la manière dont celle-ci gère ces risques. Cette méthode multidimensionnelle de mesure du risque ESG combine les concepts de gestion et d'exposition pour parvenir à une évaluation absolue du risque ESG.
- Émissions de GES du scope 1 - les émissions du scope 1 sont issues des opérations internes d'une entreprise, y compris la production d'énergie sur site, les flottes de véhicules, les opérations de fabrication et les déchets.
- Émissions de GES du scope 2 - les émissions du scope 2 sont des émissions indirectes générées par la production d'énergie utilisée par l'entreprise.



Sources des données et traitement

La Société de gestion surveille la réalisation des caractéristiques environnementales et/ou sociales du Compartiment en faisant appel à ses propres fournisseurs de données. La Société de gestion utilise trois fournisseurs de données externes comme sources principales :

- La Société de gestion fait appel au fournisseur de données externe Sustainalytics pour évaluer les caractéristiques environnementales et/ou sociales des composants du Compartiment. La Société de gestion fait appel à Sustainalytics pour les scores de risque ESG, les controverses, l'implication des produits et l'alignement avec les normes internationales (par exemple, les principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales).
- La Société de gestion fait appel à Morningstar pour analyser le groupe de pairs du Compartiment, ainsi que pour divers calculs de données ESG au niveau du portefeuille.
- La Société de gestion fait appel au fournisseur de données ISS pour les données relatives au climat et à l'impact. La Société de gestion fait également appel à ISS comme solution de vote par procuration.

Une fois recueillies à partir de ces sources, les données sont intégrées et stockées dans l'outil interne « front-to-back » et/ou disponibles dans le système de gestion des données dédié de la Société de gestion (qui obtient directement et en continu les données des fournisseurs). Les informations sont également disponibles via des portails dédiés développés par des fournisseurs de données externes, dont l'accès est limité à des utilisateurs spécifiques de la Société de gestion. La Société de gestion vérifie que les données sont disponibles, rapportées (ou calculées) et fiables au fil du temps. Au cas par cas (par exemple, si un score ESG est manquant), la Société de gestion peut utiliser d'autres sources d'information pour formuler sa propre opinion sur l'adéquation ESG de toute opportunité d'investissement avec la stratégie du Compartiment.

Du côté du Gestionnaire d'investissement externe, les sources de données utilisées pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le Compartiment comprennent (mais sans s'y limiter) les données provenant : (i) de fournisseurs de données externes, y compris les fournisseurs de données ESG tiers, les universités, les agences, les initiatives et les ONG, (ii) des émetteurs concernés, y compris toute information publique concernant ces émetteurs et (iii) des données internes obtenues par les analystes du Gestionnaire d'investissement externe ou les équipes de recherche axées sur le développement durable. Les sources de données externes sont utilisées par le Gestionnaire d'investissement externe aux fins de la mise en œuvre des critères d'exclusion. Les exclusions « basées sur l'activité » visent à exclure les sociétés exposées ou impliquées dans des activités considérées comme ayant des caractéristiques environnementales et/ou sociales négatives.

En cherchant à garantir la qualité des données provenant de fournisseurs de données ESG externes, le Gestionnaire d'investissement externe obtient ces données auprès de fournisseurs de données reconnus et importants sur le marché, sur la base de son jugement et conformément à son processus interne de sélection. Par ailleurs, les données sont largement utilisées sans validation supplémentaire, sauf dans des cas exceptionnels déterminés par le Gestionnaire d'investissement externe, où il peut engager les fournisseurs de données ou les analystes internes pour valider ou réviser les chiffres en question. En ce qui concerne les notations internes, le Gestionnaire d'investissement externe vise à superviser les données d'entrée et de sortie, y compris les données recueillies, afin de garantir l'identification des problèmes de qualité.

Pour le traitement des données, lorsque des données externes sont directement utilisées, elles seront reçues périodiquement via des flux et analysées dans des systèmes de négociation sans nettoyage. Lorsque les données sont utilisées pour construire des systèmes exclusifs, y compris des notations et des listes, elles sont traitées par l'équipe d'investissement quantitatif et l'équipe de suivi des directives du Gestionnaire d'investissement externe, selon la nature des données en question.

L'estimation des données peut être appliquée par des fournisseurs de données externes. Dans ce cas, la proportion de données estimées varie en fonction du point de données. Dans certains cas, les données des fournisseurs tiers sont limitées, par exemple pour les indicateurs de principales incidences négatives. Lorsqu'il reste des écarts de données clés, le Gestionnaire d'investissement externe peut parfois chercher à estimer les valeurs manquantes selon sa propre méthodologie exclusive.



Limitations aux méthodologies et aux données

Les méthodologies et les données utilisées présentent les limites suivantes :

- **Qualité des données** : l'approche suivie inclut l'analyse qualitative des caractéristiques ESG d'une entreprise. La méthodologie est soumise à des limitations, notamment la dépendance à la qualité des données fournies par les sociétés bénéficiaires des investissements ou les fournisseurs de recherche tiers, ainsi que la quantification des données qualitatives.
- **Couverture** : l'équipe globale d'analystes ESG responsable de l'analyse du Compartiment n'est pas suffisamment fournie pour couvrir l'ensemble de l'univers d'investissement et des limites méthodologiques existent. En outre, en ce qui concerne les fournisseurs de données externes, bien que le nombre d'entreprises couvertes par les fournisseurs de données ait considérablement augmenté au fil du temps et que ce nombre continue à augmenter, il peut arriver qu'une entreprise spécifique ne soit pas évaluée par eux. En effet, soit le fournisseur de données ne couvre pas

l'entreprise en question, soit l'entreprise n'a pas fourni les données nécessaires à une évaluation appropriée par le fournisseur de données.

- Divergences dans les notations : les données utilisées pour l'analyse du Compartiment sont obtenues auprès de différents fournisseurs de données, qui ont des méthodologies différentes pour évaluer la performance ESG. Le résultat de leur évaluation est dans une certaine mesure subjectif et incohérent. En outre, la différence entre les sources de données et les méthodes de traitement utilisées par la Société de gestion et les gestionnaires d'actifs de fonds d'investissement à capital variable peut s'ajouter à cette divergence dans les notations.
- Données estimées : tous les points de données ne sont pas des données rapportées et certaines des données utilisées sont des estimations. Par exemple, dans le cas de données carbone ou de notations ESG, certains calculs techniques peuvent être basés sur des données estimées (par référence à la moyenne d'un groupe de pairs).



Recherche raisonnable

La Société de gestion effectue des recherches raisonnables pour la sélection et le suivi des stratégies gérées en externe. Les équipes Recherche raisonnable en gestion (RRG) et ESG effectuent activement des recherches raisonnables sur les actifs sous-jacents du Compartiment.

- L'équipe RRG identifie et sélectionne des stratégies d'investissement externes de haute qualité et surveille l'univers des stratégies approuvées. L'équipe d'analystes RRG se concentre sur tous les éléments liés à l'investissement et à la durabilité d'une stratégie d'investissement, tels que l'organisation, l'équipe, l'investissement, la construction de portefeuille, le processus, l'historique de suivi, etc. Les rapports de recherche RRG incluent une recherche raisonnable approfondie en matière de durabilité et un score de durabilité distinct.
Pour toutes les stratégies, les analystes RRG évaluent l'engagement et la transparence du Gestionnaire d'investissement externe en matière d'investissement durable. Ils évaluent également dans quelle mesure et à quelles étapes les critères ESG sont intégrés dans les stratégies d'investissement et effectivement pris en compte dans le processus d'investissement et le portefeuille. Cette analyse est réalisée au moyen d'un questionnaire envoyé via la plate-forme exclusive de la Société de gestion, Deeligenz, ainsi que lors de réunions avec les professionnels impliqués dans la stratégie (par exemple, les gestionnaires de portefeuille, les analystes financiers, les analystes ESG, l'équipe de gestion, etc.). L'analyse approfondie de la Société de gestion est basée sur une « approche 5-P » : Parent, Personnes, Processus, Portefeuille et Performances. Chacun des aspects ci-dessus est évalué et conduit à une évaluation finale de la stratégie.
Dans le cadre du processus de surveillance, l'équipe RRG examine la performance de la stratégie sur une base mensuelle pour s'assurer qu'elle reste alignée sur le style d'investissement du portefeuille. L'équipe RRG est transparente et surveille régulièrement le portefeuille de la stratégie du Gestionnaire d'investissement externe. Les notations ESG et autres caractéristiques durables des actifs sous-jacents du portefeuille sont surveillées régulièrement. En outre, les analystes RRG prennent part à des réunions trimestrielles avec les gestionnaires de portefeuille pour discuter des performances et transactions récentes afin de surveiller l'alignement avec la philosophie d'investissement et de durabilité initialement sélectionnée. Pour se préparer à la réunion, les analystes RRG envoient un questionnaire de surveillance à l'aide de la plate-forme exclusive de la société de gestion, Deeligenz, avec des questions relatives au portefeuille, à la performance et à la durabilité. Au cours des entretiens, le Gestionnaire d'investissement externe précise s'il y a eu des changements au sein de l'équipe et des processus. Les analystes et les gestionnaires d'investissement discutent également de leurs récents engagements et des étapes clés de la période. En outre, les analystes RRG surveillent tous les événements marquants susceptibles d'affecter les gestionnaires de portefeuille du Gestionnaire d'investissement externe, par exemple pour ses investissements, ses analystes financiers et ESG, ses processus d'investissement, sa capacité d'engagement. Chaque changement peut avoir une incidence sur la notation de la stratégie sur la base des 5-P, ce qui peut entraîner une modification des notations de la stratégie, y compris le score de durabilité.

- L'équipe ESG assiste l'équipe RRG dans l'examen du processus et des méthodologies mis en place par le Gestionnaire d'investissement externe lorsqu'elle examine les questions ESG et de durabilité. L'équipe ESG fournit des commentaires qualitatifs pendant la phase de sélection du mandat et soutient l'équipe RRG tout au long de son processus d'analyse, en utilisant l'approche « 5-P » susmentionnée. En outre, au cours de la phase de suivi, l'équipe ESG surveillera les caractéristiques et la performance du Compartiment par rapport à l'objectif d'investissement durable initialement défini. L'équipe ESG surveillera également les investissements sous-jacents du Compartiment par rapport à l'objectif global d'investissement durable, ainsi que les indicateurs de durabilité pour toutes les participations du Compartiment. Si une participation est identifiée comme ne satisfaisant pas aux caractéristiques de durabilité du Compartiment, l'équipe ESG examinera la question plus en détail en menant une analyse interne. Si l'équipe ESG considère que le risque est négligeable, elle peut permettre au Gestionnaire d'investissement externe de maintenir sa position dans la participation. En outre, l'équipe ESG est chargée d'examiner périodiquement les listes d'exclusion, d'évaluer la pertinence des dernières informations ESG concernant les sociétés soumises à des restrictions et de mettre à jour les listes en conséquence, ajustant ainsi les portefeuilles. L'équipe ESG s'assure également de la bonne compréhension et de la bonne mise en œuvre des exigences réglementaires en matière de finance verte, comme le SFDR, les RTS ou la Taxonomie sur l'ensemble de la gamme de produits. Enfin, l'équipe ESG est responsable de la classification durable de la gamme de produits de la Société de gestion. Dans l'ensemble, l'équipe ESG joue un rôle très transversal dans l'organisation de la Société de gestion, car les questions ESG sont au cœur de sa stratégie d'investissement.

Le Gestionnaire d'investissement externe effectue une recherche raisonnable sur les actifs sous-jacents du Compartiment. Le Compartiment suit une approche de gestion discrétionnaire et des facteurs ESG sont intégrés au processus d'investissement sous-jacent. Les analystes et les gestionnaires de portefeuille sont tenus de procéder à une évaluation raisonnable des risques ESG et de déterminer si leur matérialité est représentée dans le cours d'un titre. Les contrôles internes sont effectués par le Groupe d'investissement responsable, un groupe de gouvernance au niveau du Gestionnaire d'investissement externe qui assure la supervision globale de la mise en œuvre efficace de la recherche raisonnable ESG au niveau des catégories d'actifs. Les fonctions d'audit interne et de conformité effectuent également des tests de temps à autre.



Politiques d'engagement

Dans le cadre de son modèle économique de conseil par délégation, la Société de gestion délègue la responsabilité de l'engagement au Gestionnaire d'investissement externe sélectionné. Toutefois, la Société de gestion ne délègue pas toutes les activités de gestion et est responsable du vote par procuration. Le Gestionnaire d'investissement externe peut jouer le rôle de conseiller et guider la Société de gestion sur les questions spécifiques qu'elle aborde avec des sociétés spécifiques. La décision finale pour le vote par procuration revient à la Société de gestion, même lorsqu'elle reçoit des conseils.

L'engagement ne fait pas partie de la stratégie d'investissement environnementale ou sociale spécifique du Compartiment ; cependant, il peut faire partie de l'approche globale intégrée ESG du Gestionnaire d'investissement externe en matière d'investissement.



Indice de référence désigné

Aucun indice spécifique lié aux ESG n'a été désigné pour ce Compartiment.